

“ Le Comité Mécénat a un double objectif : communiquer sur la dimension citoyenne de la profession (...), proposer des méthodologies et des missions nouvelles aux confrères afin qu'ils développent leur chiffre d'affaires. ”

Une nouvelle mission pour les experts-comptables

Présidé depuis avril 2009 par Agnès Bricard, le comité Mécénat du Conseil Supérieur regroupe une vingtaine de membres. Pleins feux sur les actions du comité.

Lieu de concertation et d'échanges entre experts-comptables, le Comité Mécénat a un double objectif. D'une part, communiquer sur la dimension citoyenne de la profession, qui accompagne l'entreprise dans son rôle d'innovateur social, d'autre part, proposer des méthodologies et des missions nouvelles aux confrères.

Les premières mesures décidées par le comité

► Mettre à jour le site internet www.ambition-mecenas.org. En effet, ce dernier était jusqu'alors principalement axé sur le mécénat culturel. Il abordera le mécénat sous toutes ses formes et dans tous les domaines.

► Elaborer un guide pratique du mécénat à destination de l'ensemble des confrères.

► Augmenter la présence des experts-comptables sur le terrain, avec la création de délégués départementaux qui renforceront l'équipe existante des correspondants dans les Conseils régionaux.

► Confirmer les partenariats existants, avec l'Admical, l'ACFCI, la Fondation de France ou encore la DFCG. La convention pour le développement du mécénat culturel entre le Conseil Supérieur et le ministère de la Culture sera renouvelée pour une période de trois ans.

► Créer de nouveaux partenariats avec d'autres décideurs politiques et économiques naturellement plus proches de l'entreprise comme le ministère de l'Ecologie et du Développement durable, le ministère de la Solidarité et de l'Emploi pour faciliter la mise en œuvre d'opérations de mécénat croisées.

► Mettre en place une cellule technique pour répondre aux problèmes des experts-comptables en matière de mécénat.

► Organiser des colloques sur

l'implication des PME dans le mécénat et le rôle de l'expert-comptable.

► Réfléchir à la création éventuelle d'une fondation pour fédérer au niveau du Conseil Supérieur. ■

Les membres du comité Mécénat

Pierre Préjean, Pierre Alain Millet, Vincent Lemaire, Anne-Priscille Patout, Christophe Thiebaut.

Retrouvez les coordonnées du délégué régional du Comité Mécénat ou reportez-vous sur le site www.ambition-mecenas.org

Guide pratique : missions mécénat pour les experts-comptables

Du simple pré-diagnostic, permettant de tester la sensibilité de son client au mécénat, jusqu'à la rédaction d'un plan d'actions pour le montage d'un dossier, en passant par les tableaux de suivi de projets, l'expert-comptable aura à sa disposition une série d'outils pour accompagner son client désireux de se lancer dans des opérations de mécénat.

Le comité Mécénat, en collaboration avec Infodoc-experts et ECM, a mis en place des groupes de travail en charge d'élaborer un dossier de travail type "missions mécénats". Ce dossier de travail comprendra quatre volets : réflexion, juridique, comptable et fiscal, organisationnel, qui permettront notamment de traiter les problématiques suivantes :

- éligibilité des acteurs au dispositif mécénat ;
- éligibilité des actions d'intérêt général ;
- procédure de rescrit fiscal ;
- suivi de projet et valorisation ;
- retraitements financiers ;
- suivi des contreparties.